

MASTÈRE 2

DROIT SOCIAL – CONTENTIEUX DU TRAVAIL



Sous la direction de Maître Amandine SARFATI
Avocat à la Cour

1

PRÉSENTATION

■ Le Mastère 2 droit social - contentieux du travail forme au traitement de l'ensemble des risques et contentieux relevant de la vie au travail et assure aux étudiants une spécialisation dans le domaine du droit social.

■ Outre les connaissances et compétences juridiques indispensables à la **pratique du droit so-**

cial, cette formation donne aux étudiants **toute la confiance nécessaire pour intégrer le monde du travail** avec force et sérénité.

■ Les étudiants se voient ainsi proposer des **ateliers d'éloquence**, des cours de **plaidoirie** et des séances de **coaching professionnel** visant à développer leur assurance et leur **maîtrise de soi**.

2

OBJECTIFS

■ L'objectif est de former **des professionnels en droit social - contentieux du travail** capables d'appréhender un dossier par des **exercices pratiques** et des **mises en situation concrètes**.

■ Les étudiants interviennent sur des **dossiers réels** en contentieux du travail par l'intermédiaire de leur Directrice de Mastère, Maître Amandine SARFATI, avocat au Barreau de Paris.

■ L'optique du Mastère 2 **droit social - contentieux du travail** est exclusivement professionnelle. La formation permet une insertion immédiate dans le monde du travail dès l'obtention du diplôme.

PROGRAMME

■ **Le Mastère 2 droit social - contentieux du travail**, forme aussi bien aux **relations individuelles que collectives du travail**. La formation comporte également plusieurs travaux dirigés en **droit social international** (mobilité internationale des travailleurs) et **droit de la sécurité sociale**. En outre, plusieurs ateliers visant à la **prise de confiance en soi et au développement personnel** sont proposés, le but étant de permettre aux étudiants de développer aussi bien leur savoir-faire que leur savoir-être. Enfin, dans le cadre d'audiences fictives, les étudiants auront l'occasion de se familiariser avec **la plaidoirie et la prise de parole en public**.

Les matières enseignées sont les suivantes :

- Relations individuelles du travail
- Relations collectives du travail
- Libertés fondamentales des salariés
- Contentieux du travail - procédure prud'homale
- Droit de la protection sociale
- Droit social international
- Droit pénal du travail
- Droit des obligations
- Procédure civile
- Coaching professionnel
- Plaidoirie - éloquence
- Rédaction d'acte
- Atelier de préparation aux entretiens d'embauche
- Droit des contrats spéciaux
- Libertés fondamentales

DÉBOUCHÉS

- **Le Mastère 2 droit social - contentieux du travail** conduit aux carrières de **juriste d'entreprise** spécialisé en droit du travail exerçant au sein de directions juridiques.
- À l'issue du Mastère 2, les étudiants sont également embauchés par les entreprises en qualité de cadre en **ressources humaines**.
- Le Mastère 2 **droit social - contentieux du travail** mène enfin à la profession d'**Avocat** en droit social.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

■ **Le Mastère 2 droit social - contentieux du travail** est un mastère en **alternance** compatible avec une activité en entreprise ou en cabinet d'avocats.

■ L'alternance peut se faire sous la forme **d'un stage ou d'un CDI/ CDD à temps partiel**.

■ Quelque-soit la forme de l'alternance, l'étudiant démarre ses cours en **rythme alterné**, ce qui lui permet de travailler en **entreprise ou en cabinet d'avocats** à hauteur de 3 à 4 jours par semaine et de suivre les cours les 2 jours restants.

La durée totale des enseignements est de **200 h**.

DATES ET LIEU DE LA FORMATION

Deux sessions de cours au choix sont proposées.

■ **1^{re} session de cours** : du 21 octobre 2019 au 31 mars 2020 avec la possibilité de poursuivre son stage jusqu'à fin juin.

■ **2^e session de cours** : du 9 janvier au 15 juin 2020 avec la possibilité de poursuivre son stage jusqu'à fin août.

Toutes les formations peuvent être suivies sur place à Paris ou à distance en e-learning.

CANDIDATURE ET ADMISSION

■ **Le Mastère 2 droit social - contentieux du travail** est ouvert à tous les étudiants venant des filières de droit ou de gestion, titulaire d'un Bac+4 ou d'un diplôme équivalent étranger, désireux d'acquérir une spécialisation en droit. L'accès repose exclusivement sur la motivation du candidat.

■ **Pour postuler**, candidatez en ligne sur www.institutsuperieurdudroit.fr.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Le Mastère en alternance vous permet d'assumer la totalité des frais de scolarité qui s'élèvent à la somme de **300 euros par mois** sur 12 mois (pour la préparation en centre sur Paris) ou de **240 euros par mois** sur 12 mois (pour la préparation à distance en e-learning).

L'ALTERNANCE

L'alternance peut être effectuée sous les formes suivantes :

- **Sous la forme d'une convention de stage** en entreprise ou en cabinet d'avocats : dans ce cas, la gratification de stage permettra à l'étudiant de régler ses frais d'inscription.
- **Sous la forme d'un contrat de travail**, CDD ou CDI à temps partiel : dans ce cas, le salaire permettra à l'étudiant de régler ses frais d'inscription.

LE PRÊT ÉTUDIANT

Outre le financement par le biais de l'alternance, votre projet peut être financé par un **prêt étudiant**.

L'avantage du prêt étudiant est de permettre un **remboursement différé**. Ainsi, vous ne commencez à rembourser votre prêt que lorsque vous débutez votre activité professionnelle.

Si vous souhaitez opter pour ce mode de financement, **l'Institut Supérieur du Droit vous accompagnera dans vos démarches auprès de sa banque partenaire**.

L'AUTOFINANCEMENT

L'étudiant peut également financer sa formation avec ses propres fonds. L'Institut Supérieur du Droit lui proposera alors, s'il le souhaite, un **paiement échelonné dans le temps** à hauteur de 300 euros par mois sur 12 mois (pour la formation sur place) ou de 240 euros par mois sur 12 mois (pour la formation à distance en e-learning).

LES BOURSES

En accord avec l'Institut Supérieur du Droit, les étudiants boursiers bénéficient de **tarifs préférentiels**.

CONTACT

Pour plus de renseignements :

www.institutsuperieurdudroit.fr

info@institutsuperieurdudroit.fr

Centre d'informations (sur rendez-vous) : 67, rue de l'assomption 75016 Paris